



Les services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap : mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.

Rachelle LE DUFF,
Conseillère technique, CREA Bretagne



La prise en compte du choix du domicile

Évolution du cadre réglementaire et des dispositifs

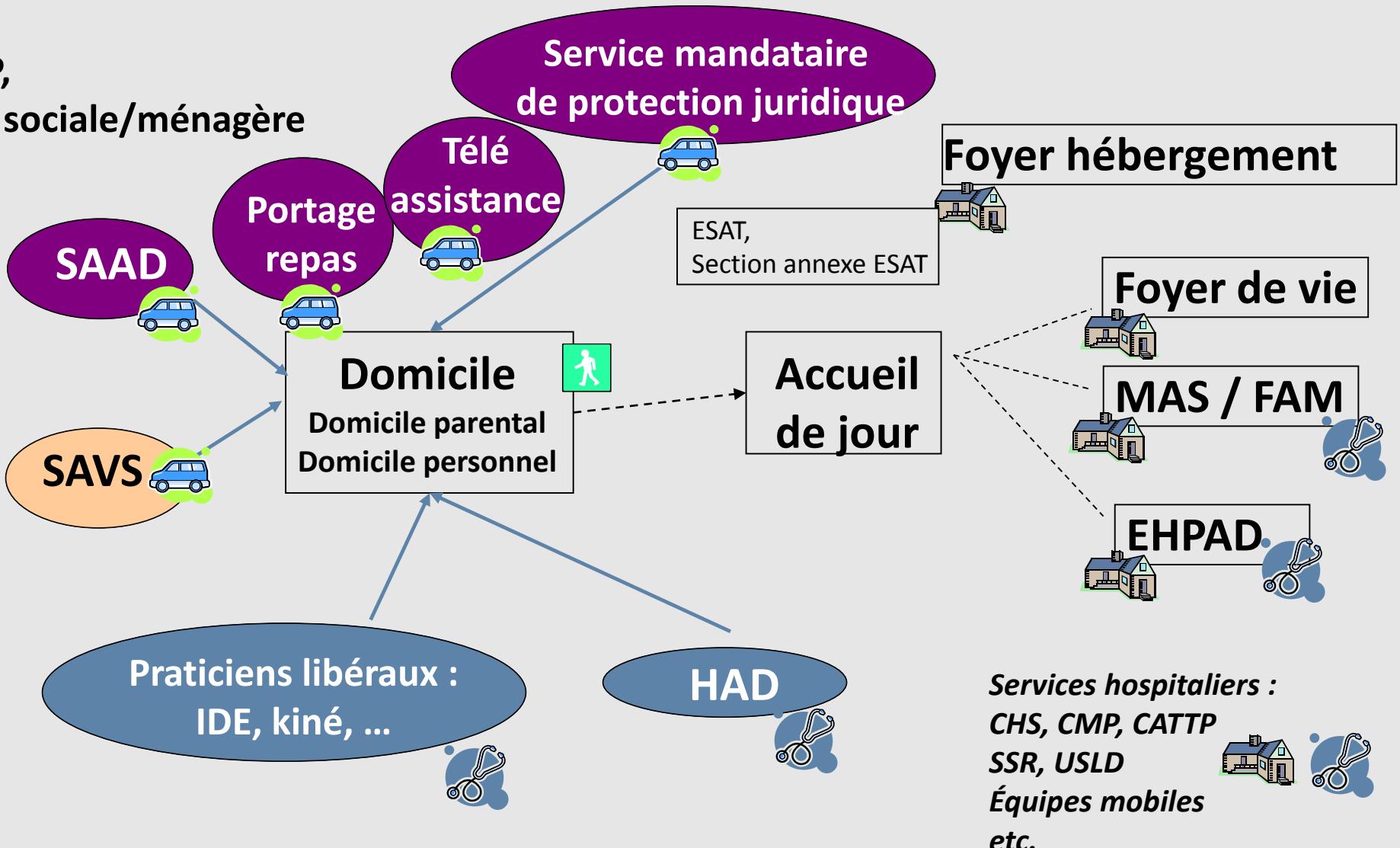


Avant la loi 2002-2 :

Prédominance des réponses en établissements

ACTP,

Aide sociale/ménagère

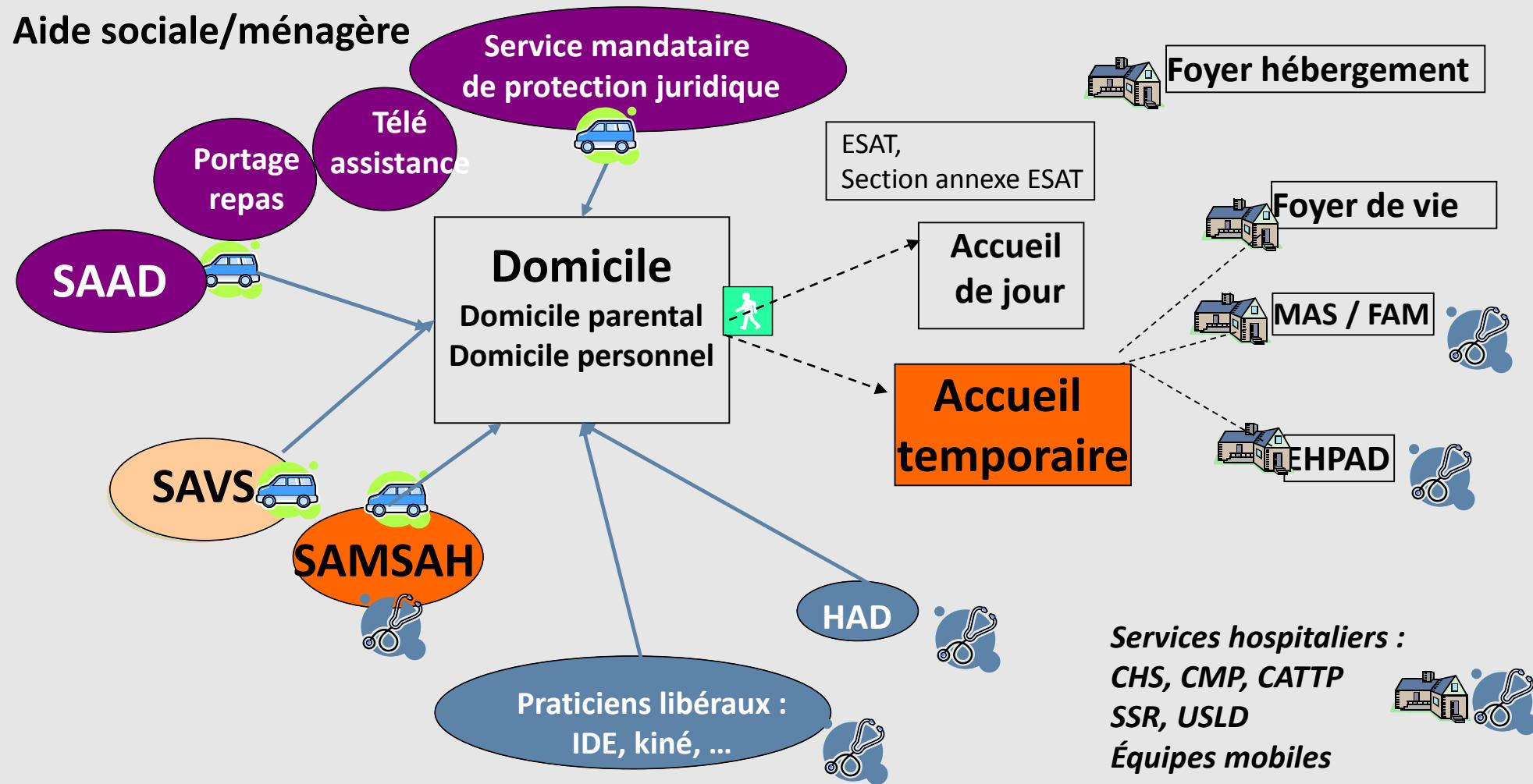




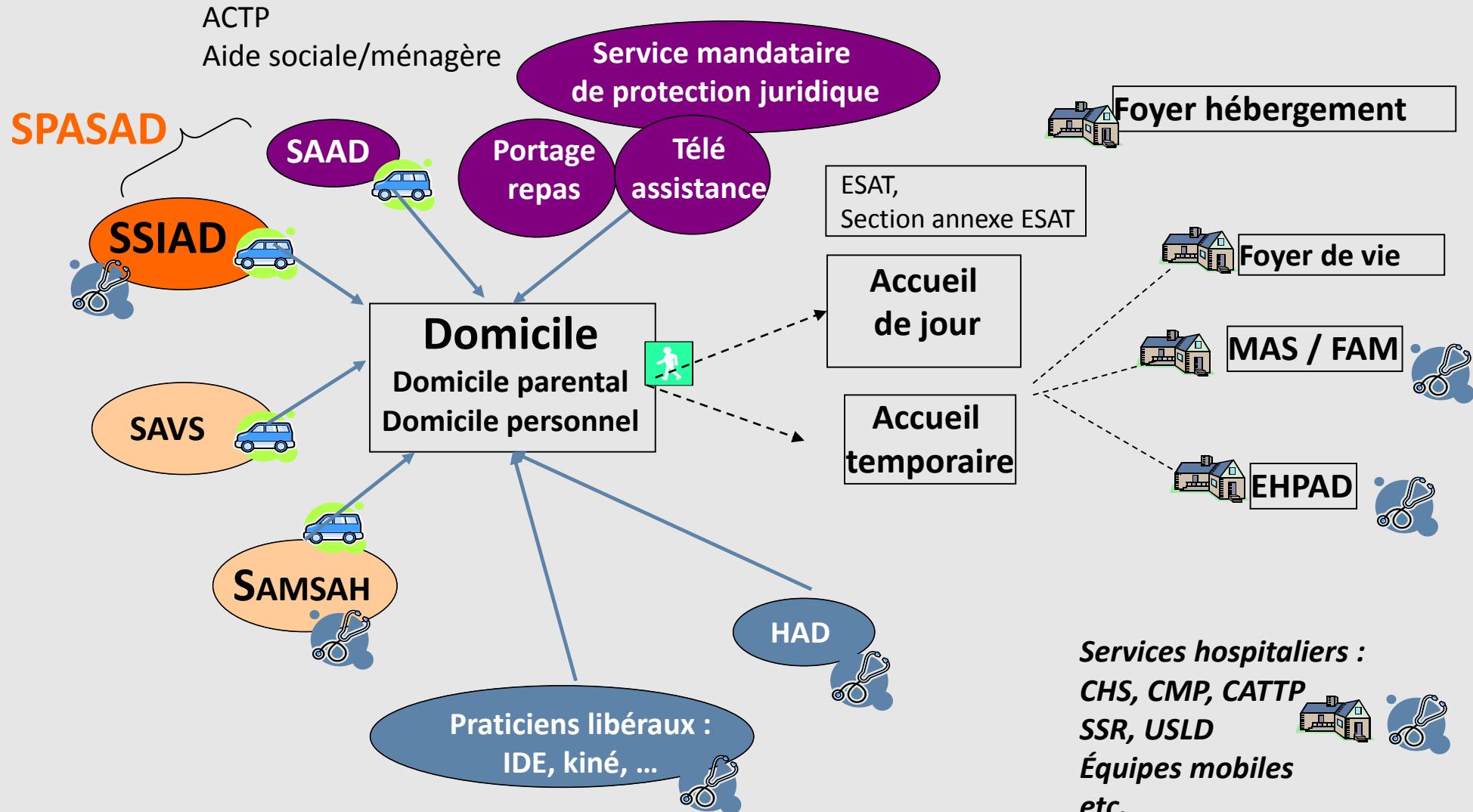
Loi 2002-2 : élargissement des missions de l'action sociale et diversification de la « nomenclature » des établissements, services et interventions

ACTP

Aide sociale/ménagère

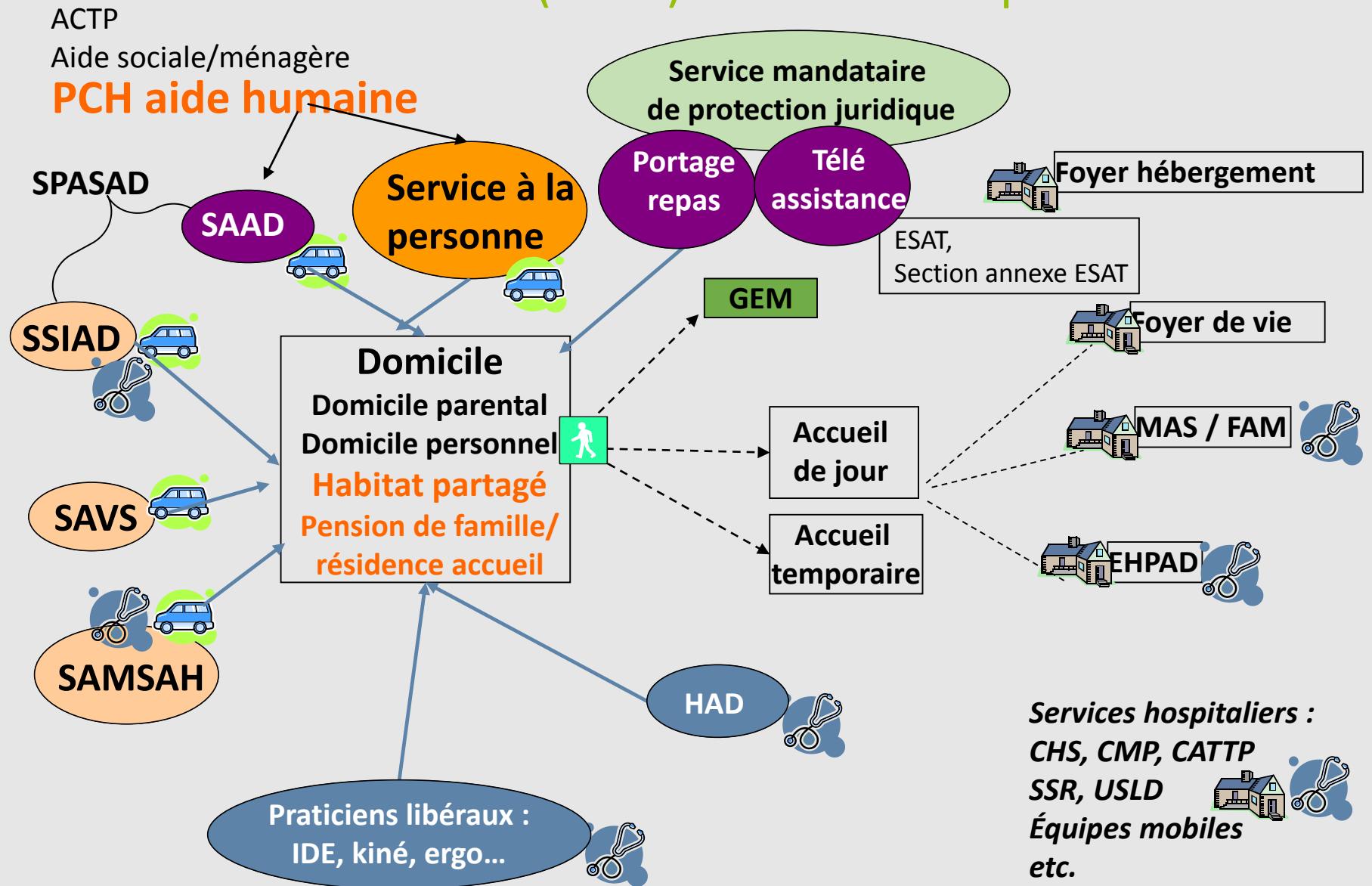


Décret 25 juin 2004 : ouverture des SSIAD aux personnes handicapées de moins de 60 ans, création de SPASAD

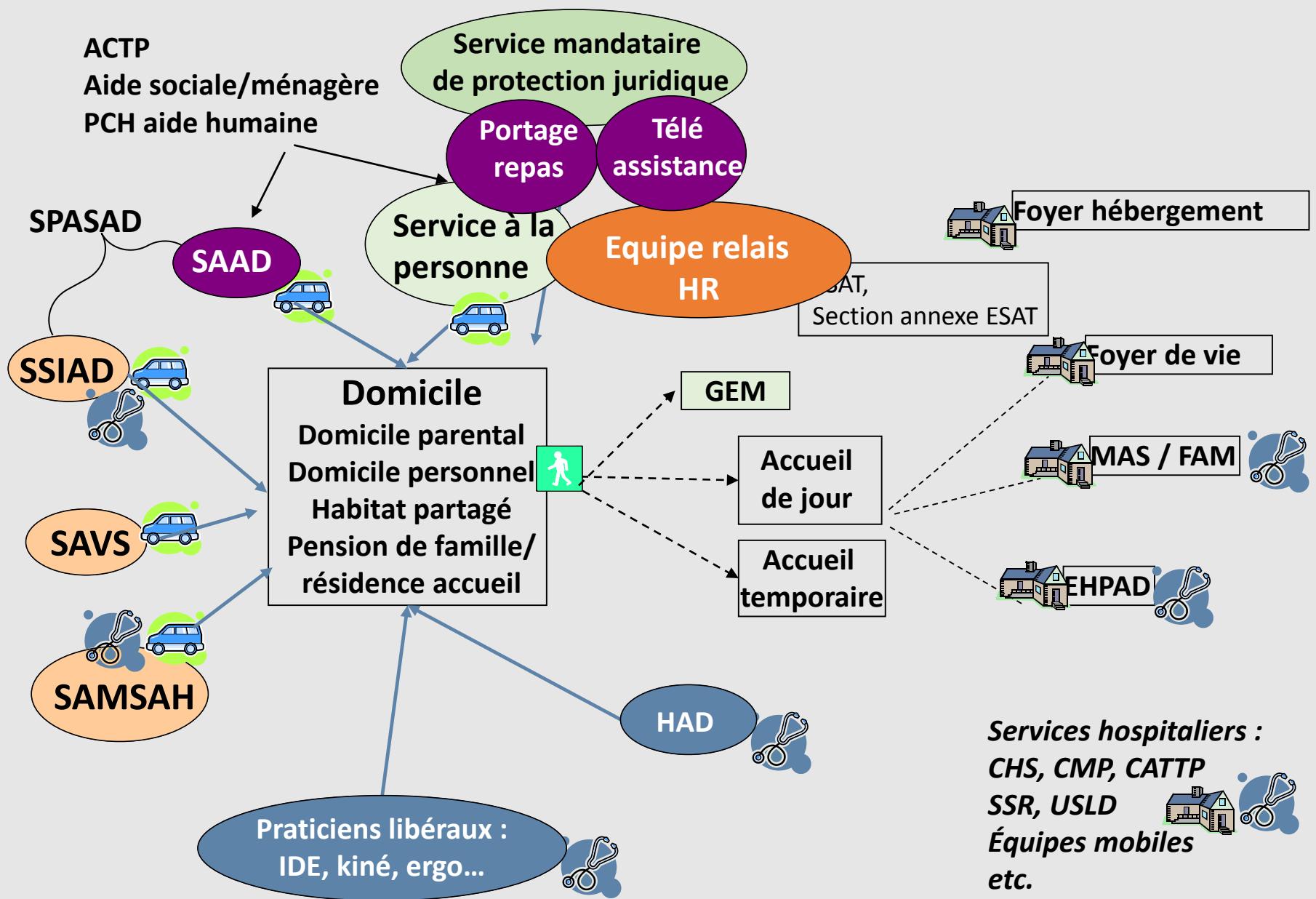


Loi 2005 : introduction de la PCH et des GEM

Plan Borloo (2005): services à la personne



2014 : AAP Equipe relais handicaps rares





L'offre de services à domicile pour adultes handicapés en Bretagne

9 juin 2015
Langueux

L'offre régionale au 01/01/2014



	Côtes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Bretagne
SAVS	18 services 867 places Tx : 1,85	14 services 701 places Tx : 0,99	26 services 1 200 places Tx : 1,56	14 services 626 places Tx : 1,10	72 services 3 394 places Tx : 1,35
SAMSAH	3 services 73 places Tx : 0,16	2 services 129 places Tx : 0,18	2 services 200 places Tx : 0,26	2 services 85 places Tx : 0,15	9 services 487 places Tx : 0,19
SSIAD PH	14 services 67 places Tx : 0,16	14 services 78 places Tx : 0,12	16 services 144 places Tx : 0,18	15 services 57 places Tx : 0,11	59 services 346 places Tx : 0,14

Sources : ARS - FINESS

Depuis le 1^{er} janvier 2014, des appels à projet en lien avec les orientations des schémas

- SAMSAH handicap psychique sur les 4 départements et 14 places de SAMSAH handicap moteur/neuro-moteur/cérobro-lésion dans le Morbihan
- 60 places de SAVS dans le Finistère dont 10 places TED et 10 places trb sévères des apprentissages
- 52 places de SSIAD PH sur des Territoires de santé précis

Réflexion dans le Finistère sur la requalification d'UVE en SAVS, Foyer Hébergement ou foyer de vie



Bénéficiaires des aides sociales PH

Aides à domicile au 31.12.2012 (31.12.2010) (en droits ouverts)

	Côtes d'Armor	Finistère	Ille et Vilaine	Morbihan	Bretagne
Aides ménagères	248 (199)	1 036 (e) (1 010)	641 (451)	338 (321)	2 263 (1981)
ACTP Pers, à domicile < 60 ans	410 (484)	523 (642)	626 (629)	463 (537)	2 022 (2 292)
PCH Pers à domicile < 60 ans	1 402 (1 296)	1 794 € (1 446)	1 683 (1 162)	1 496 (1 318)	6 375 (5 222)
Total des mesures (> total individus)	2 062 (1 979)	3 353 (3 098)	2 950 (2 242)	2 297 (2 176)	10 662 (9 495)

9 juin 2015
Langueux

Source : « Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2010 »,
Document de travail, Série statistiques, n° 171, Drees, juillet 2012
(e): données estimées



Missions et prestations délivrées par les services à domicile pour adultes handicapées Spécificités, complémentarités

9 juin 2015
Langueux



Organisation des services

	SAMSAH	SAVS	SAAD	SSIAD
Condition d'entrée	notification CDAPH		Financement possible par la PCH, ACTP, aide sociale ou MTP	prescription médicale
Compétences	Travailleurs sociaux (ES, CESF, auxiliaire de vie, AMP ...) + psychologue		Aide à domicile, auxiliaire de vie, TISF, AMP	Infirmiers, aides-soignants, auxiliaire de vie, AMP salariés et infirmiers libéraux rémunérés à l'acte
	Equipe médicale et paramédicale			
	+ compétences spécifiques dans les services spécialisés pour déficients physiques : ergothérapeute, interprète en langue des signes, transcriveur de braille et adaptation de documents spécialisés...			
Fréquence d'intervention	SAMSAH de coordination : 1 à 2 fois / mois SAMSAH d'intervention : 2 à 3 fois / semaine	1 à 2 fois par 15 jours Interventions plus fréquentes pour les SAVS « renforcés »	Peut être quotidien, en fonction des besoins Peut aller jusqu'à 24h/24 Intervention parfois en binôme	Au moins 3 fois / semaine Quotidiennement et plusieurs fois par jours pour certains

Modalités d'intervention au regard des besoins en matière de soins



Qui fait quoi et comment ?				
	Sur notification CDAPH		Financement possible via PCH, ACTP, aide sociale ou MTP	Sur prescription médicale
	SAMSAH	SAVS	SAAD	SSIAD
Nature de l'intervention	Incitation à l'observance du traitement, accompagnement aux rdv médicaux Travail à l'accès aux soins Suivi psychologique possible Coordination des professionnels de soins		Peut mettre en place la coordination des soins avec infirmier libéral	sur prescription médicale, prestations de soins infirmiers (soins techniques) Evaluation des besoins de soin Prestations de soins de base et relationnels concourant à l'accomplissement des actes essentiels de la vie (hors prestations relevant de l'aide à domicile)
	Evaluation des besoins et orientation vers les soins Interventions, Soins ou accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert		Incitation à l'observance du traitement si pilulier mis en place. Peut intervenir en binôme avec aide-soignant ou infirmier libéral pour des toilettes médicalisées	Coordination des interventions dans le champ du soin.
Fréquence	SAMSAH coordination : 1 à 2 fois/mois SAMSAH d'intervention : 2 à 3 fois/semaine	1 à 2 fois / 15 jours Ou +		Au moins 3 fois / semaine Quotidiennement et plusieurs fois/ jour pour certains
compétence	Travailleurs sociaux + Equipe médicale et paramédicale	Travailleurs sociaux + psychologue		Infirmiers, aides-soignants, auxiliaire de vie, AMP salariés et infirmiers libéraux rémunérés à l'acte

Modalités d'intervention au regard des besoins en matière d'autonomie (1/3)

items du GEVA	notification CDAPH		Financement possible par la PCH, ACTP, aide sociale ou MTP	prescription médicale
	SAMSAH	SAVS		
Pour accomplir ses actes essentiels	« assistance ou accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de l'existence » : évaluation des besoins et des capacités d'autonomie, identification de l'aide à mettre en œuvre, suivi et coordination des actions des différents intervenants Le suivi éducatif		accompagnement ou aide dans les actes essentiels du quotidien, à l'exception des soins médicaux	Prestations de soins de base et relationnels concourant à l'accomplissement des actes essentiels de la vie
Pour accomplir ses activités domestiques	« Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale » Le suivi éducatif		accompagnement ou aide dans les activités domestiques : entretien du logement, du linge, repassage, aide à la prise des repas, au déplacement...	
Pour vivre dans un logement autonome	Soutien, apprentissage/réapprentissage Réadaptation, accompagnement		Stimulation	





Modalités d'intervention au regard des besoins en matière d'autonomie (2/3)

items du GEVA	SAMSAH	SAVS	SAAD	SSIAD
Pour vivre une vie d'étudiant, de stagiaire	« Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion » Aide à l'élaboration du projet			
Pour avoir des activités de jour	Accompagnement physique vers certaines activités Activités de groupe pour certains (certains CG précisent que les activités de groupe ne relèvent pas des missions des SAVS)			
Pour rester inséré professionnellement	« <i>Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion</i> » Pour certains : Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel ; « tutorat » en entreprise, Evaluation des capacités, orientation vers les acteurs de l'insertion			



Modalités d'intervention au regard des besoins en matière d'autonomie (3/3)

items du GEVA	SAMSAH	SAVS	SAAD	SSIAD
Pour accéder à ses droits	Accompagnement dans les démarches administratives		aides dans ses démarches administratives... coordination pour l'accès aux droits	Pour les questions relatives à la santé
Pour mener une vie sociale	« soutien des relations avec l'environnement familial et social » « Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie » Accompagnement vers des activités du milieu ordinaire (maison de quartier, GEM, etc.) médiation / relations avec l'environnement		accompagnement ou aide dans les activités de la vie sociale et relationnelles : aide à maintenir ses relations avec l'entourage, accompagnement physique	

Besoins transversaux en matière d'autonomie



9 juin 2015
Langueux

items du GEVA	notification CDAPH		Financement possible par la PCH, ACTP, aide sociale ou MTP	prescription médicale
	SAMSAH	SAVS	SAAD	SSIAD
Pour communiquer	Compenser un déficit de communication par une aide humaine ou technique ou relationnelle Aide à la communication entre la personne et son environnement Incitation à l'expression		Relais par rapport aux problèmes d'aphasie pour communication pour prendre rdv par téléphone, contribuer aux exercices d'orthophonie par exemple	
Pour assurer sa sécurité	Rôle de veille, vigilance, Conseil, prévention (ex : casserole sur le feu)		Astreinte, garde de nuit itinérante	
Pour assurer un répit des parents et des aidants	aide aux aidants familiaux et soutien des relations avec l'environnement familial		TUBA (35): aide à domicile temporaire	